



Système de Soutien à la Science, Technologie et Innovation au Brésil : une introduction au contexte de l'innovation dans le pays

23 octobre 2025 – Louis Lozouet et Cristiane Stainsack Brau
Chambre de Commerce du Brésil en France - ccbf.fr

Ce document est le premier d'une série de cinq notes sur le système Brésilien de soutien à la science, technologie, à la recherche & développement (R&D) et à l'innovation (RD&I). Les notes qui suivront aborderont les thèmes relatifs aux « Dispositifs en faveur de l'innovation au Brésil : avantages et incitations fiscales à la RD&I ; à la « Propriété Intellectuelle au Brésil : comment protéger ses innovations » ; aux « Écosystèmes d'innovation au Brésil : les lieux territoriaux d'innovation » ; et à la « Contribution des entreprises françaises à la RD&I au Brésil », successivement.

Cette note vise à présenter, en introduction, l'évolution du contexte de l'innovation au Brésil au cours de ces vingt dernières années, ainsi que présenter un rapide aperçu des politiques nationales d'encouragement à l'innovation.

1. Contexte de l'Innovation au Brésil

À l'ère de la donnée, de la digitalisation et de l'économie de la connaissance, stimuler l'innovation technologique n'est plus une option, mais un levier stratégique de compétitivité et de souveraineté économique. Parmi les différents éléments qui composent un système d'innovation, les politiques publiques d'encouragement à l'innovation et un cadre robuste de propriété intellectuelle (PI) jouent un rôle déterminant pour accélérer et valoriser la RD&I.

L'indice Mondial de l'Innovation ([Global Innovation Index - GII](#)) organisé par le WIPO (*World Intellectual Property Organization*) en collaboration avec l'Insead et l'Université Cornell, est un classement annuel des pays selon leur capacité et leur réussite en matière d'innovation et qui dévoile les pôles d'innovation les plus actifs dans le monde. Les mesures de performance sont basées sur des critères tels que l'environnement politique et réglementaire, les institutions, le capital humain, les infrastructures, l'économie, les entreprises, le savoir et la technologie ainsi que l'économie créative. Le Brésil occupe une position intermédiaire dans le classement, la 52^{ème} position sur 139 pays, et au 2^{ème} rang parmi les 21 pays de la région Amérique latine et Caraïbes.



Le rapport souligne également que le Brésil, malgré une économie concentrée à revenu intermédiaire, présente une forte capacité de développement. Il met en avant la croissance des publications scientifiques, la coopération entre universités et entreprises et la vitalité de l'écosystème des startups, notamment à São Paulo. Nous soulignons que ce classement ne considère pas la qualité scientifique et technique des institutions de recherche brésiliennes, qui ont une reconnaissance mondiale, notamment dans les domaines tels que la santé, l'agrobusiness et les énergies renouvelables, en particulier les innovations associées aux biocarburants.

À l'échelle nationale, l'indice d'innovation et de développement du Brésil ([IBID](#)), publié par l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) en 2025, mesure le développement de la science, de la technologie et de l'innovation entre les États et les régions du pays. Cette étude a mis en évidence la forte concentration des capacités d'innovation dans quelques États seulement. Le classement national est surtout représenté par les États de São Paulo, Santa Catarina, Paraná, Rio de Janeiro et Rio Grande do Sul. São Paulo conserve sa position dominante, avec des résultats trois fois supérieurs à la moyenne nationale.

2. Principales réformes réglementaires visant à promouvoir la RD&I au Brésil

Au niveau du gouvernement brésilien, le principal instrument de soutien au système national de science, technologie et innovation est le Fonds National pour le Développement de la Science et de la Technologie (FNDCT)¹ dont le conseil de direction est présidé par le Ministère de la Science Technologie et de l'Innovation (MCTI). Créé en 1969 et établi dans sa forme actuelle par la loi 11.540/2007, c'est un fonds comptable et financier qui a pour objectif de soutenir les activités de RD&I sur le terrain, en vue de favoriser le développement économique et social du pays.

Dans ce contexte, afin de renforcer le système d'innovation brésilien, un ensemble de mesures et de lois visant à stimuler les activités de RD&I a été mis en place. Ces actions ont abouti, par exemple, à des changements apportés à la loi n° 10 973/04 sur l'innovation technologique, modifiée plus récemment par la loi n° 13 243/16 et le décret n° 9 283/18, entre autres initiatives visant à rationaliser le système et à accroître la collaboration entre le secteur privé, les établissements universitaires et les entités publics de RD&I.

Le décret-loi n° 2 433/88 a constitué une étape majeure du système fiscal visant à stimuler la production technologique. Il a proposé d'accorder des incitations fiscales aux entreprises qui mettent en œuvre, directement ou indirectement, des programmes de développement technologique industriel.

¹ Pour plus d'information sur la FNDCT : <https://www.gov.br/mcti/pt-br/acompanhe-o-mcti/fndct>



En 1993, la loi n° 8.661/93 a étendu les avantages prévus par le décret-loi de 1988 aux programmes de développement technologique agricole, en plus d'introduire l'amortissement accéléré des dépenses liées à l'acquisition d'actifs incorporels destinés à la recherche, au développement et à l'innovation (RD&I).

Depuis lors, plusieurs instruments financiers ont été créés, tels que les obligations d'investissement en RD&I imposées par les organismes de régulation, tels que l'ANEEL (Agence Nationale de l'Énergie Électrique) et l'ANP (Agence Nationale du Pétrole), qui imposent aux entreprises du secteur de l'énergie et aux compagnies pétrolières l'obligation d'engager des dépenses (1 % du chiffre d'affaires net d'exploitation) qualifiées de RD&I.

Par ailleurs, dans le cadre des politiques publiques, la loi n° 11.196/05 (plus connue sous le nom de la Loi du Bien ou « Lei do Bem ») a sans doute été celle qui a eu le plus d'impact en consolidant les incitations fiscales aux entreprises qui effectuent de la RD&I.

À mesure que le pays gagnait en maturité et en stabilité économique, de nouvelles formes de soutien à l'innovation ont commencé à émerger ou à gagner en visibilité, notamment des agences et des organismes de développement tels que la Banque nationale de développement économique et social (BNDES) et le Financier d'études et de projets (FINEP). D'autres entités, telles que l'Entreprise brésilienne de recherche et d'innovation industrielles (EMBRAPII), l'Agence brésilienne de développement industriel (ABDI) et le Service brésilien de soutien aux PME (SEBRAE), sont également des acteurs majeurs qui aident les entreprises à innover.

Il convient également de souligner la présence et l'activité du secteur privé qui, par le biais du capital-risque et de l'investissement direct, favorise les contributions et collabore à l'émergence de nouveaux biens et services.

Du côté des entreprises, la Confédération Nationale des Industries (CNI)² a créé en 2008, le mouvement des entrepreneurs pour l'innovation (MEI) avec le but d'intégrer et d'améliorer le management de l'innovation dans les entreprises. Le mouvement MEI rassemble dans ses forums de discussion plus de 200 cadres dirigeants de grandes entreprises au Brésil. Parmi les diverses actions du MEI, citons la création en 2014 des Instituts SENAI d'Innovation. Il s'agit de 28 instituts de R&D dédiés à des secteurs variés de l'industrie qui couvrent les domaines de microélectronique, du numérique, de l'énergie, de la chimie et d'autres. Cette initiative est reprise du modèle de l'institut allemand Fraunhofer. L'Organisation Nationale de l'Apprentissage Industriel (SENAI) est le plus grand réseau privé de formation professionnelle et de services technologiques

² La CNI rassemble 1300 syndicats patronaux dans tout le territoire brésilien. Pour plus d'information sur la CNI, voir : <https://cni.portaldaindustria.com.br/pt/>



avec des activités liées à la formation professionnelle de haut niveau pour répondre aux besoins de l'industrie.

Malgré l'existence d'un écosystème relativement structuré, le volume d'investissement en RD&I au Brésil est encore modeste – environ 1,2 % du PIB, dont 52 % proviennent de financements publics et 48 % de financements privés – tandis que les données statistiques de 2020 montrent que les investissements en R&D dans les pays développés sont supérieurs à 2 % et peuvent atteindre 3,5 %.³

Plus récemment, le Brésil s'est doté d'une nouvelle politique industrielle avec des objectifs de développement jusqu'en 2033. Il s'agit de la politique « Nouvelle Industrie Brésil » (NIB),⁴ lancée en janvier 2024, visant à moderniser l'industrie brésilienne, axée sur le développement technologique, l'innovation et la durabilité. Ce programme, qui prévoit des investissements de 300 milliards de réaux brésiliens d'ici 2026, s'articule autour de six missions, dont le renforcement de secteurs tels que l'agroalimentaire, la santé, la mobilité verte, la transformation numérique et la défense nationale.

Cette nouvelle politique industrielle vient replacer l'industrie au cœur de la stratégie de développement du pays. Elle constitue une réponse significative du gouvernement fédéral à la transition du Brésil vers la néo-industrialisation, visant à améliorer directement la vie quotidienne des citoyens, à stimuler le développement productif et technologique, à accroître la compétitivité de l'industrie brésilienne, à orienter les investissements, à promouvoir de meilleurs emplois et à renforcer la présence du pays sur le marché international.

3. La Propriété Intellectuelle : outil de promotion de l'innovation

Enfin, il est important de mentionner que la réussite d'un projet national d'encouragement de la RD&I dépend, outre les réformes et améliorations susmentionnées, d'un système efficace de protection des droits de propriété intellectuelle (PI), outil fondamental pour le développement des industries à base technologique.

Plus précisément en ce qui concerne la PI, il est important de noter que les investissements brésiliens en RD&I se reflètent, dans une certaine mesure, dans

³ Source R&D World Survey 2020 - <https://www.rdworldonline.com/global-rd-investments-unabated-in-spending-growth/>

⁴ Sources : <https://www.gov.br/fazenda/pt-br/aceso-a-informacao/acoes-e-programas/transformacao-ecologica/programas-em-destaque/nova-industria-brasil>; https://repositorio.mcti.gov.br/bitstream/mctic/6761/4/2024_brasil_inovador.pdf; et <https://www.abdi.com.br/nib/>



l'utilisation du système des brevets, puisque les universités publiques figurent parmi les principaux déposants de demandes de brevets auprès de l'INPI selon les données de l'Institut.⁵

Par ailleurs, le Brésil est la 11^{ème} juridiction en termes de volume de demandes de brevet, dont 80 % des demandes sont déposées par des non-résidents (c'est-à-dire des entreprises étrangères souhaitant accéder en toute sécurité le marché brésilien).⁶

Les récentes initiatives de l'INPI (par exemple, élimination du *backlog* de demandes de brevets en examen, et réduction considérable de la durée de délivrance de marques, brevets, et dessins & modèles au Brésil) indiquent que le système national de PI s'améliore pour venir enfin relever le défi de jouer son rôle déterminant comme outil de promotion et valorisation de l'innovation et du développement socio-économique du pays.

Auteurs :

Cristiane STAINSACK-BRAU, Phd.

Consultante et enseignante en management de l'innovation, coordinatrice de la Commission d'Innovation & Technologie de la CCBF.
csbrau@yahoo.fr

Louis LOZOUET

Avocat en droit de la propriété intellectuelle
Associé – Venturini IP
louis.lozouet@venturini-ip.com

Les informations contenues dans cet article n'engagent que ses auteurs. Le rôle de la Commission d'innovation et Technologie de la CCBF se limite à la divulgation des productions intellectuelles de ses membres, n'exerçant aucun contrôle sur le fond du sujet.

⁵ Source INPI - <https://www.gov.br/inpi/pt-br/central-de-conteudo/noticias/fotos/INPIRankingsdeDepositantes2024final.pdf>

⁶ Source WIPO - <https://www3.wipo.int/ipstats/key-search/search-result?type=KEY&key=221>